

**PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
**DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES**  
**BUREAU des PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE**  
**ET DE L'ENVIRONNEMENT**  
**Section des INSTALLATIONS CLASSEES**

-----  
**Commune de BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT**

-----  
**AUTORISATION D'EXPLOITER**  
**UNE USINE PHARMACEUTIQUE**  
**PAR LA STE LFB BIOMÉDICAMENTS**  
-----

Par arrêté préfectoral du 31 mars 2016, la Sté LFB BIOMÉDICAMENT, dont le siège social est situé au 3, Avenue des Tropiques – BP 40305 à COURTABOEUF Cédex, est autorisée à exploiter une usine pharmaceutique dans la ZAC Actiparc à BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT, pour laquelle une enquête publique s'est déroulée du 12 octobre au 12 novembre 2015 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie et à la Préfecture - Direction des Politiques Interministérielles - Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement - Section des Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.